



# C.S Formations

Animation de Stages en Assurances

*Les Stages en  
Assurances*

# CALENDRIER 2017

## Stages composant le module de base

### **Gestion des assurance (2 jours) – Prix : 1.300 € HT**

23 et 24 Février	15 et 16 Juin
13 et 14 Mars	07 et 08 Septembre
06 et 07 Avril	02 et 03 Octobre
15 et 16 Mai	20 et 21 Novembre

### **Les Assurances Fondamentales de l'entreprise (2x2 jours) – Prix : 2.300 € HT**

09 et 10 Mars & 16 et 17 Mars	18 et 19 Septembre & 28 et 29 Septembre
27 et 28 Mars & 03 et 04 Avril	05 et 06 Octobre & 19 et 20 Octobre
22 et 23 Mai & 01 et 02 Juin	09 et 10 Novembre & 23 et 24 Novembre
19 et 20 Juin & 29 et 30 Juin	

### **Responsable Assurances – Niveau Supérieur (2 jours) – Prix : 1.450 € HT**

18 et 19 Mai  
21 et 22 Septembre

## Stages composant le module de perfectionnement (1, 2 ou 3 jours)

### **Prix : Stage 1 jour 850 € HT – Stage 2 jours 1.450 € HT – Stage 3 jours 1.750 € HT**

L'appel d'offres assurance	02 Mars
L'assurance RC des Mandataires Sociaux	07 Mars
Responsabilité Civile Atteinte à l'Environnement	21 Mars
Auditer des polices d'assurances	23 et 24 Mars
L'assurance cybercriminalité	30 Mars
Risk Management	31 Mars
L'assurance RC entreprise (ou générale)	13 et 14 Avril
L'appel d'offres assurances	27 Avril
Convention de courtage	28 Avril
La gestion technique des sinistres	
a) Responsabilité civile et construction	10 Mai
b) Dommages aux biens (bâtiments, matériels,...)	11 Mai
c) Automobile	12 Mai
Le tableau de bord assurances	30 Mai
Programmes internationaux d'assurances	31 Mai
Les assurances construction	08 et 9 Juin
Réassurance	13 Juin
L'assurance automobile : garanties et budget	22 Juin
Risk Management	26 Juin
Risk Management	25 Septembre
La gestion technique des sinistres	
a) Responsabilité civile et construction	09 Octobre
b) Dommages aux biens (bâtiments, matériels,...)	10 Octobre
c) Automobile	11 Octobre
Les assurances biens et pertes	
a) Patrimoine immobilier	15 Novembre
b) Patrimoine mobilier	16 Novembre
c) Pertes d'exploitation	17 Novembre
Le tableau de bord assurances	28 Novembre
Auditer des polices d'assurances	30/11 et 1 <sup>er</sup> Décembre
Risk Management	4 Décembre
L'assurance automobile : garanties et budget	5 Décembre
L'assurance R.C Entreprise ou générale	7 et 8 Décembre
Les assurances construction	11 et 12 Décembre

# LES STAGES ASSURANCES DE CS FORMATIONS

Entièrement spécialisé sur les assurances de l'entreprise et totalement indépendant des assureurs et intermédiaires d'assurances (agents, courtiers), nous développons depuis 1976 des stages de formations et diverses prestations telles que le conseil, l'audit, l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les appels d'offres.

Le Ministère de l'Emploi et de la Formation (DIRECCTE) nous a délivré un numéro d'agrément qui est le : 11 78 82521 78.

Nos formations sont dispensées exclusivement par les salariés de l'entreprise, possédant une formation universitaire dans le domaine de l'assurance complétée par leur expérience professionnelle dans ce domaine.

Au-delà de la formation, leur mission consiste également à accompagner les clients désireux de revisiter et dynamiser les contrats d'assurances (élaborer des clauses contractuelles sur mesure) par le biais de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Nous avons élaboré différents niveaux de formation, ainsi que des stages spécialisés par branche de l'assurance, permettant au stagiaire d'évoluer graduellement vers la connaissance :

- Gestion des assurances
- Les assurances fondamentales
- Responsable assurances, niveau supérieur
- Stages spécialisés (automobile, construction, Responsabilité Civile ...).

Nos outils pédagogiques

Tous nos stages sont réalisés avec un support Powerpoint. Ils comportent une partie technique argumentée d'exemples et une partie action, avec participation interactive.

A l'issue de la formation, un dossier pédagogique constitué de fiches techniques, reprenant les différents thèmes abordés, est remis à chaque participant.

## **Pourquoi se former à l'assurance et à la gestion des risques ?**

Parce qu'un responsable ou gestionnaire des risques et assurances doit défendre efficacement les intérêts de son entreprise.

Parce que les assurances sont en constante évolution et les programmes d'assurance des entreprises parfois défaillants, voire obsolètes ou inadaptés.

Parce que les intérêts d'un assureur (agent général, courtier, compagnie ou mutuelle) ne sont pas toujours communs avec ceux de l'entreprise ou de la collectivité.

Parce que les formules d'assurance sont différentes les unes des autres et les écarts tarifaires constatés sur le marché des assurances sont parfois très importants.

Parce que l'assurance n'est qu'un moyen, parmi d'autres, de financer les risques et qu'une entreprise ou collectivité doit d'abord définir et appliquer une politique de gestion de risques.

## **Qui sont nos stagiaires ?**

Certains sont confirmés et ont déjà une expérience, mais ils savent qu'il faut se perfectionner sur un marché qui évolue très vite. D'autres viennent d'être responsabilisés dans la fonction "assurances" ou « gestion des risques » et ont donc tout (ou presque) à apprendre. Des stages sont dédiés à chacune des deux catégories.

Les stagiaires viennent aussi bien du privé que du public. Les entreprises et collectivités clientes de C.S. Entreprise sont très diversifiées, en taille ou en activité.

## **Pourquoi choisir C.S. Formations ?**

C.S. Formations est totalement indépendant des intermédiaires d'assurances, des compagnies ou mutuelles d'assurances : **une garantie d'objectivité.**

Les formateurs ne sont pas des assureurs vacataires. Collaborateurs à plein temps en formation, conseil et audit d'assurance ou en gestion des risques, ils partagent leurs expériences et connaissent les pièges à éviter : **une garantie d'efficacité.**

C.S. Formations est spécialisé dans la formation assurances et gestion des risques destinée aux entreprises et collectivités : **une garantie de sécurité.**

**Par ses différents modules (Base et Perfectionnement, C.S. Formations contribue à valider les acquis professionnels (certificats de stage).**

**N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir de plus amples informations ou à consulter notre site internet : [www.cs-entreprise.com](http://www.cs-entreprise.com)**

# LES DIFFÉRENTS STAGES

## Formations de base

### **Gestion des assurances**

*(Durée : 2 jours)*

Stage qui s'adresse aux personnes qui secondent le responsable des assurances dans la gestion administrative et comptable courante des polices et des sinistres.

### **Les assurances fondamentales de l'entreprise**

*(Durée : 2 fois 2 jours)*

Stage très complet qui permet de connaître les polices d'un programme d'assurance d'une entreprise ou collectivité, de mieux négocier avec les courtiers les garanties, les tarifs, etc.

La journée travaux pratiques est consacrée à des exercices (audits de police, analyses de sinistres).

### **Responsable assurances – Niveau supérieur**

*(Durée : 2 jours)*

Stage qui permet de renforcer les connaissances acquises durant le stage « Les assurances fondamentales » dans chaque branche de l'assurance.

## Formations de stages spécialisés

Les stages spécialisés s'adressent aux personnes qui ont déjà des connaissances techniques (assistance à un ou plusieurs stages de base) et qui désirent se perfectionner dans un domaine précis.

Organisés une ou deux fois par an, ces stages préparent notamment à l'audit et à l'appel d'offres. Ils servent aussi à valider les acquis professionnels.

# LES FICHES DE PRÉSENTATION

<u>Formations de base</u>	<b>Durée</b>	<b>Page</b>
✓ <b>Gestion des assurances</b> _____	2 j	5
✓ <b>Les assurances fondamentales de l'entreprise</b> _____	4 j	6
✓ <b>Responsable assurances "Niveau supérieur"</b> _____	2 j	7
<u>Formations spécialisés</u>		
✓ <b>Auditer des polices d'assurances</b> _____	2 j	8
✓ <b>Les assurances R.C générale (ou entreprise)</b> _____	2 j	8
✓ <b>L'assurance R.C des Mandataires Sociaux</b> _____	1 j	9
✓ <b>Les assurances des biens et pertes d'exploitation</b> __ 1, 2 ou 3 j		9
✓ <b>Convention de courtage</b> _____	1 j	10
✓ <b>L'assurance Automobile : garanties et budget</b> _____	1 j	10
✓ <b>Les assurances Construction</b> _____	2 j	11
✓ <b>Programmes internationaux d'assurances</b> _____	1 j	11
✓ <b>Gestion technique des sinistres</b> _____ 1, 2 ou 3 j		12
✓ <b>L'appel d'offres assurances</b> _____	1 j	12
✓ <b>Tableau de bord assurances</b> _____	1 j	13
✓ <b>L'assurance RC Atteinte à l'Environnement</b> _____	1 j	13
✓ <b>L'assurance Cybercriminalité</b> _____	1 j	14
✓ <b>Les assurances Transport</b> _____	1 j	14

# Gestion des assurances

---

*Stage général – Durée : deux jours*

## Objectifs

stage qui s'adresse aux personnes qui secondent le responsable des assurances dans la gestion courante des polices, des sinistres et des primes ou cotisations. Il permet de mieux accomplir les nombreuses formalités requises pour bien gérer et d'éviter les difficultés et sanctions.

## Programme

### 1. Éléments de base

- Vocabulaire "assurance" : risque, prime, assureur, courtier, agent général, expert,...
- Documents et formulaires : police, conditions particulières, générales, annexes, conventions spéciales, notes de couverture, attestations,...
- Règles juridiques élémentaires : le paiement des primes, les cas de résiliation, les sanctions en cas de sinistre,...

### 2. Inventaire des principales polices

- Assurances responsabilité civile : R.C Générale, R.C atteintes à l'environnement, R.C Mandataires sociaux,...
- Assurances Dommages aux biens : multirisque, tous risques sauf, informatique, (inventaire des garanties,...) ...
- Assurances automobile "flotte" et "missions"
- Autres polices d'assurance (construction,...)

### 3. Gestion des polices

- Dossiers de police : présentation, composition, classement dans le dossier, opérations et épurations périodiques,...
- Suivi des "en cours" : définition, exemples, comment les éviter, comment les traiter,...
- Déclarations périodiques et ponctuelles pour chaque police fondamentale (R.C, Dommages aux biens, automobile, construction,...)

### 4. Gestion des sinistres

- Dossiers de sinistre : constitution, présentation, composition, classement,...
- Suivi des "en cours" : raison d'être et types de rappel, présentation et moyens de les éviter,...
- Éléments techniques : justification des dommages (factures, devis...), procédures d'indemnisation (gré à gré, expertise amiable) ...

### 5. Gestion comptable

- Les primes : rappel des principes juridiques (primes "terme" et "comptant"), vérification des appels de prime, distinction entre indexation et augmentation, comment simplifier les régularisations de prime,...
- La tenue du tableau de bord : les primes, les sinistres, les autres paramètres.

# Les assurances fondamentales de l'entreprise

*Stage général – Durée : deux fois deux jours*

## Objectifs

Stage très complet qui s'adresse aux responsables et gestionnaires d'assurance qui débutent dans la fonction ou qui ont peu d'expérience (1 à 3 ans), ainsi qu'à ceux qui se sont "formés sur le tas" et qui désirent valider leurs connaissances. Il concerne également les correspondant(e)s des filiales et établissements du service assurance d'un groupe.

Il permet un dialogue efficace avec l'assureur, de mieux négocier les polices et les tarifs, d'améliorer le programme d'assurance de l'entreprise. La journée en option est dédiée aux travaux pratiques.

## Programme

### 1. Bases techniques, juridiques, commerciales

- Notions techniques : risque, prime nette, prime TTC, ratios simples et combinés S/P, coassurance, réassurance,...
- Le marché : les assureurs et les intermédiaires d'assurance (statuts, LPS, rémunérations,...)
- Le contrat d'assurance : les obligations de l'assureur et de l'assuré (résiliation, non paiement des primes,...) ...

### 2. Les assurances de responsabilité civile

- Rappel des bases juridiques : les sources de responsabilité appliquées à l'entreprise, cas particulier de la faute inexcusable en AT et MP,
- L'assurance R.C Générale : les définitions, les exclusions, les garanties et extensions de garanties (montants, franchises,...) ...
- Les autres assurances R.C : atteintes à l'environnement, mandataires sociaux ...

### 3. Les assurances dommages aux biens

- L'assurance multirisque ou tous risques sauf : les événements couverts, les garanties protégeant les biens, les responsabilités, les garanties de pertes et de frais, modalités d'indemnisation en cas de sinistre, les clauses qualitatives,...
- Particularités quant aux garanties informatique, bris de machines, vol, pertes d'exploitation...

### 4. Les assurances construction

- Les fondements juridiques : maîtres d'œuvres et constructeurs, maître d'ouvrage, dommages de nature décennale,...
- Les assurances : TRC, DO, RCD, PUC, RC CNR, RC MO, COC,...

### 5. Les assurances Automobile

- Les garanties : RC, incendie du véhicule, vol du véhicule, bris des glaces et pare-brise, dommages au véhicule, effets, objets accessoires, protection juridique, individuelle accident du conducteur, assistance,...
- Assurance automobile "flotte" : définition, choix des garanties par l'entreprise, clauses complémentaires indispensables en R.C., les critères de tarification,...
- Assurance Automobile Mission : objet, les différentes garanties, le fonctionnement de la police, la tarification,...



# Responsable assurances – Niveau supérieur

---

*Stage général – Durée : deux jours*

## Objectifs

Permettre aux participants qui ont déjà suivi le stage "Les assurances fondamentales de l'entreprise":

- d'actualiser leurs connaissances puisque l'environnement juridique, technique et économique de l'assurance évolue.
- de valider leurs connaissances en leur permettant de revenir sur certains points difficiles ou mal maîtrisés.

## Programme

### 1. Assurances responsabilité civile

- Évolution de la jurisprudence en droit et en assurance R.C.
- Analyse des points juridico-techniques : définition du sinistre, garanties pollution et atteintes à l'environnement, garanties R.C. produits et R.C. professionnelle, garantie frais de retrait, garantie R.C. mandataires sociaux.
- Aspects quantitatifs : tarification, montants de garantie, franchises.

### 2. Assurances automobile

- Évolution de la jurisprudence Badinter, changements juridiques (régime des épaves, accident de trajet et recours de la sécurité sociale, ...).
- Garanties, statistiques sinistres, tarifications classiques, avec gestion de franchises.

### 3. Assurance multirisques et tous risques sauf des locaux et des biens

- Évolution de la jurisprudence, changements juridiques (nouvelles conventions APSAD, ...).
- Aspects techniques : assurance tout sauf et les exclusions, garantie incendie et risques annexes, garantie bris de machines et informatique, garantie vol, garantie pertes d'exploitation, ...

### 4. Autres assurances fondamentales

- Assurances construction : dommages ouvrage, tous risques chantier, R.C. décennale, ...
- Autres assurances d'entreprise : homme-clef, expositions, ...

## Auditer des polices d'assurances

## L'assurance R.C Entreprise (ou générale)

*Durée : 2 jours*

### OBJECTIFS

*Durée : 2 jours*

Auditer sa police Dommages aux biens et Responsabilité Civile. Ce stage doit permettre aux participants de valider les différentes clauses contractuelles des polices d'assurance de l'entreprise.

Les assurances "responsabilité civile sont, à juste titre, réputées comme les plus difficiles à connaître et à maîtriser. Le stage doit permettre aux participants :

- d'approfondir et d'actualiser leurs connaissances.
- de maîtriser les points clefs de l'assurance R.C. afin d'effectuer l'auto diagnostic de leurs propres polices.

### Programmes

#### 1. Préambule

Le stagiaire doit amener ses propres contrats, conditions particulières ou générales de son programme Dommages aux biens et Responsabilité Civile.

#### 2. Auditer

- **Étude des conditions particulières**, montant des capitaux, LCI Générale et sous-LCI, montant des franchises
- **Étude des différents montages en capitaux et franchises**, assurance en ligne, franchise applicable
- **Commentaires sur les définitions contractuelles**, adaptation de celles-ci à la nature et à l'activité de l'entreprise
- **Commentaires des exclusions**, rachat des exclusions, atténuation de la portée d'une exclusion ...
- **Analyse des clauses de gestion**
  - délais de résiliation
  - examen des modalités de résiliation
  - mode d'indemnisation
- Risques et événements garantis
- Biens garantis police Dommages aux biens
- Notion de tiers dans la police Responsabilité Civile
- Activités garanties dans la police Responsabilité Civile
- Différents dommages matériels, immatériels consécutifs ou non dans la police Responsabilité Civile
- Biens confiés (police Responsabilité Civile ou Dommages aux biens)

#### 1. Préambule

• **Le programme d'assurance R.C** : police R.C Générale ou Entreprise, police R.C Atteintes à l'environnement, police R.C Mandataires sociaux, ..

• **Les notions techniques** : garanties R.C exploitation, R.C produits, après livraison ou après travaux, R.C professionnelle, Défense/Recours, autres garanties, ...

• **Le contexte juridique** : R.C délictuelle, contractuelle, obligations de moyens et de résultat, responsabilité objective, responsabilité du producteur du fait des produits défectueux, ...

#### 2. L'assurance R.C Générale ou Entreprise

• **Les définitions de base** : l'assuré, les tiers, les activités garanties, les dommages corporels, matériels et immatériels (DIC et DINC), les notions de produits, prestations, livraison, l'étendue géographique, ...

• **La garantie R.C exploitation** : base juridique de la garantie, dommages couverts et exclus, cas difficiles et extensions de garantie (pollution, biens confiés, ...).

• **Les garanties R.C produits (ou après livraison/travaux) et R.C professionnelle** : dommages couverts et exclus, cas difficiles (application de la garantie dans le temps, frais de dépose/repose, frais de retraits, ...).

• **Exercice d'audit** : méthodologie, aspects qualitatifs (conditions d'assurance) et quantitatifs (montants de garantie, de franchise, ...).

#### 3. L'assurance R.C Atteintes à l'environnement

##### • Caractéristiques générales

Le GIE Assurpol : fonctionnement, adhérents. Les différentes polices : ITF, R.C Travaux, etc.

##### • Caractéristiques techniques

Les différentes garanties : de base, extensions. Les exclusions et restrictions de garantie. Montants de garantie et franchises. Tarification, renouvellement.

<b>L'assurance des Mandataires Sociaux</b>	<b>Les assurances des biens et pertes d'exploitation</b>
<i>Durée : 1 jour</i>	<i>Durée : 1, 2 ou 3 jours</i>
<b>OBJECTIFS</b>	
<p>Les assurances "Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux" se sont fort développées depuis ces dernières années. Elles font partie intégrante d'un programme d'assurance d'entreprise. Le stage apporte des réponses aux questions : pourquoi assurer ? Comment comparer entre les formules d'assurance ? Quels sont les points à négocier ? etc...</p>	<p>Ces assurances recouvrent de nombreuses et importantes garanties : incendie, bris de machines, informatique, ...</p> <p>Le stage doit permettre aux participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de mieux connaître toutes les garanties de nature à intéresser l'entreprise ou la collectivité.</li> <li>• d'établir un auto-diagnostic de leurs polices, puis un programme d'assurance adapté.</li> </ul>
<b>PROGRAMMES</b>	
<p><b>1. Les aspects juridiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La notion de mandataires sociaux : les mandataires de droit suivant les entités commerciales, civiles, etc ; les mandataires de fait (jusqu'à quel niveau hiérarchique ?).</li> <li>• Les différentes sources de responsabilité, exemples de jurisprudence.</li> <li>• Les actions intentées : les auteurs, modalités d'actions, etc.</li> <li>• Les spécificités anglo-saxonnes.</li> </ul> <p><b>2. Les aspects assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les assureurs du marché français, la mise en concurrence (faisabilité, modalités recommandées pour réussir,...).</li> <li>• L'analyse technique d'une police : définitions de base (assurés, tiers, filiales, sociétés en participation minoritaire), garantie de base, exclusions habituelles et exclusions difficiles, extensions de garantie possibles (gestion de crise, pollution,...), conditions d'application de l'assurance, cas de nouvelles filiales et prises de participation, la garantie défense pénale et la question des frais, étendue territoriale, durée du contrat,...</li> <li>• La souscription de la police : les documents et informations à transmettre aux assureurs (questionnaire, documents comptables), les montants de garantie et de franchise, les aspects fiscaux (pour l'entreprise, pour les mandataires), les critères de tarification.</li> <li>• Comparatif entre différentes polices du marché.</li> </ul>	<p><b>1 Les différents types de police</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le risque en tant qu'objet : les polices couvrant un site, plusieurs sites, tous les sites actuels et futurs.</li> <li>• Le risque en tant qu'événement : les polices monorisque, multirisque, tous risques sauf.</li> <li>• Les polices générales et spécifiques.</li> </ul> <p><b>2 le patrimoine immobilier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les notions et garanties fondamentales : bâtiment, ouvrages de génie civil, garanties de responsabilité, de pertes et de frais,...</li> <li>• Exclusions « incontournables » et les « autres ».</li> <li>• Modalités d'indemnisation en cas de sinistre.</li> <li>• Quantification des risques : expertise et renouvellement, SMP et LCI, Sous-LCI.</li> </ul> <p><b>3 Les autres biens (équipements, matériels,...)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différentes garanties : incendie et risques associés, bris de machines et de biens informatiques, vol, autres garanties.</li> <li>• Les extensions pratiques et les exclusions.</li> <li>• Modalités d'indemnisation en cas de sinistre</li> <li>• Quantification des risques et des montants à assurer.</li> </ul> <p><b>4 Les frais et pertes d'exploitation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse de l'assurance L'arrêt d'exploitation et ses conséquences, conditions d'assurance (les frais supplémentaires et la perte de marge brute), notions de base (période d'indemnisation, garantie de base et extensions de garantie habituelles et exceptionnelles).</li> <li>• Mise en place de la police Quantification des éléments de base, tarification, modalités d'assurance (après incendie et risques associés, bris, responsabilité civile, etc), suivi.</li> </ul>

<b>Convention de Courtage</b>	<b>L'assurance Automobile : garanties et budget</b>
<i>Durée : 1 jour</i>	<b>OBJECTIFS</b> <i>Durée : 1 jour</i>
<p>La police d'assurance lie l'assureur et l'assuré. Et le courtier d'assurances, quelles sont ses obligations vis à vis de l'assuré, comment est-il rémunéré ?</p> <p>Le stage est particulièrement conseillé pour ceux qui veulent normaliser les relations avec leur intermédiaire</p>	<p>Permettre aux participants de connaître les aspects techniques et juridiques de l'assurance automobile « flotte » et « missions », afin d'assurer au moindre coût et d'être en mesure de réaliser son audit ou son cahier des charges des assurances « automobile ».</p>
<b>PROGRAMMES</b>	
<p><b>1 Le courtier d'assurances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sa place parmi les autres intermédiaires (agents généraux, mandataires, salariés,...).</li> <li>• Statut juridique et social (code des assurances, la qualité de commerçant, ...).</li> <li>• Conditions d'exercice de la profession (formation, honorabilité, habilitation, contrôle et sanction,...).</li> <li>• Missions du courtier : intermédiation et rémunération (commissions, honoraires forfaitaires) ; autres missions (prévention/protection, risk management, gestion des sinistres sous-franchise, montage de captives,...) et rémunérations (honoraires par dossier, honoraires annuels,...).</li> <li>• Relations assureurs/courtiers (les usages du courtage d'assurance terrestre,...).</li> </ul> <p><b>2 La convention de courtage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Son objet : normaliser les relations courtier/assuré, les interférences avec le contrat d'assurance et les usages du courtage.</li> <li>• Les différentes rubriques (placement, gestion des polices, des sinistres, obligations des parties, rémunération,...)</li> <li>• Les points difficiles (délais et sanctions pécuniaires, rupture de la convention,...)</li> <li>• Cas particulier des mises en concurrence ou appels d'offres (charte FCA/AMRAE, ses insuffisances), la nécessité d'une mise en concurrence du courtier d'assurance (fréquence, conditions, modalités).</li> <li>• Analyse d'une convention et comparatif entre conventions.</li> </ul>	<p><b>1 L'assurance automobile obligatoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différents régimes juridiques de responsabilité : droit commun, régime Badinter, conventions de règlement des assureurs ; les recours de la sécurité sociale.</li> <li>• Les caractéristiques fondamentales de l'assurance automobile obligatoire : véhicules concernés, notions d'assuré et de tiers, montants de garantie, exclusions opposables et inopposables, clauses indispensables pour l'entreprise, contrôle et sanction de l'obligation d'assurance.</li> </ul> <p><b>2 Les autres garanties « automobile »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les garanties dommages : incendie, vol, bris de glaces, dommages tous accidents, objets et effets transportés, marchandises transportées, défense-recours ; l'indemnisation à dire d'expert et les litiges avec l'assureur, barèmes contractuels, régime des épaves.</li> <li>• L'assurance automobile missions : garanties, clauses indispensables, modalités de gestion.</li> </ul> <p><b>3 Le budget et la gestion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Critères et méthodes de tarification en automobile « flotte » et « missions » ; statistiques sinistres ; gestion comptable et administrative.</li> <li>• La réduction du budget : franchise, gestion mutualisée, ...</li> </ul> <p><b>4 Le cahier des charges</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition des garanties et des clauses indispensables.</li> <li>• Présentation, documents annexes, analyse des résultats.</li> </ul>

<b>Les assurances Construction</b>	<b>Programmes internationaux d'assurance</b>
<i>Durée : 2 jours</i>	<i>Durée : 1 jour</i>
<b>OBJECTIFS</b>	
<p>Permettre aux participants de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• faire le point sur les règles juridiques et la jurisprudence, ainsi que sur la réforme du droit et de l'assurance (Ordonnance du 08/06/05).</li> <li>• connaître les différentes polices d'assurance, leurs garanties et la tarification.</li> <li>• définir un cahier des charges "assurances" pour la construction d'un bâtiment.</li> </ul>	<p>Permettre aux participants dont les entreprises ont des implantations à l'étranger de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• connaître les avantages des programmes internationaux d'assurance,</li> <li>• de définir et mettre en œuvre un programme correspondant aux spécificités de leur Groupe et comprenant les meilleures dispositions juridiques, techniques et financières.</li> </ul>
<b>PROGRAMMES</b>	
<p><b>1. Les aspects juridiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Constructeurs (maîtres d'œuvre, réalisateurs, non réalisateurs, ...) et maîtres d'ouvrage : rôles et responsabilités pendant les travaux, à la réception et après réception.</li> <li>• Fabricants d'epers et contrôleurs techniques.</li> <li>• Garantie de parfait achèvement, garantie biennale de bon fonctionnement et responsabilité décennale.</li> <li>• Cas des dommages intermédiaires</li> <li>• La double obligation d'assurance et l'exception.</li> </ul> <p><b>2. Les polices de base et les autres polices</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Régimes de capitalisation et de répartition.</li> <li>• Dommages Ouvrage : garantie de base et extensions de garantie, souscription et prise d'effet des garanties, formalités à accomplir, sinistre et expertise obligatoire, critères de tarification.</li> <li>• Responsabilité décennale : garantie et extensions de garantie, exclusions et conditions d'octroi des garanties, marché et concurrence.</li> <li>• Autres polices : Tous risques chantier (avec ou sans garantie maintenance – avec ou sans recours contre les constructeurs), Montage-essais, R.C. maître d'ouvrage, Police unique de chantiers, Complémentaire d'ouvrage, R.C. entreprise.</li> </ul> <p><b>3. Cas pratiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration d'un cahier des charges pour la construction d'un bâtiment à usage professionnel.</li> <li>• Sinistre : identification des garanties mises en jeu dans les polices du maître d'ouvrage et du constructeur responsable <ul style="list-style-type: none"> <li>- lorsque le sinistre survient en cours de travaux,</li> <li>- lorsque le sinistre survient après réception.</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>1 La spécificité des principaux marchés étrangers d'assurance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les marchés de l'Union Européenne Taxes d'assurance et chargements (addizionale, recargo, encargo, taxe pompiers, ...) - garanties particulières : Pharmapool, Consorcio, Employer's liability, ... - assurances R.C., Dommages, automobile, risques divers – assureurs et intermédiaires d'assurance.</li> <li>• Les marchés extra-européens Amérique du nord : USA et Canada - Europe de l'Est - Afrique - Asie - Amérique du Sud – Marchés libres et réglementés - obligations d'assurance locales - assureurs et intermédiaires.</li> </ul> <p><b>2 Les différents types de programmes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre juridique européen : directives Liberté d'établissement et Liberté de prestation de services - Droit applicable au contrat d'assurance.</li> <li>• Programmes d'assurance responsabilité civile : police umbrella et polices locales - Clauses DIC, DIL, Drop down, Reverse DIC - Aspects tarifaires.</li> <li>• Programmes d'assurance dommages.</li> </ul>

## Gestion technique des sinistres

## L'appel d'offres assurances

*Durée : 1, 2 ou 3 jours*

**OBJECTIFS**

*Durée : 1 jour*

Une bonne police d'assurance ne suffit pas pour être indemnisée vite et bien. Il faut gérer efficacement les sinistres et donc connaître les règles et techniques spécifiques, ainsi que les conventions pratiquées par tous les assureurs du marché.

Permettre aux participants de :

- réussir une consultation ou un appel d'offres assurances, pour une police ou un programme d'assurance, qu'il s'agisse d'une entité publique ou d'une entreprise privée.
- sans oublier de définir une convention de prestation de services avec l'intermédiaire (courtier ou agent général d'assurance).

### PROGRAMMES

#### Préambule :

Les principes juridiques et techniques communs.

#### 1. Les sinistres responsabilité civile et construction

- Les éléments du sinistre : fait générateur, dommage, réclamation, application de la garantie dans le temps, cas particuliers (atteintes à l'environnement, garantie R.C Professionnelle, ...).
- Les principes techniques : maîtrise de l'assureur et ses conséquences (reconnaissance de responsabilité, transaction, ...), droit d'action direct du tiers lésé contre l'assureur, opposabilité des franchises et exception, ...
- L'expertise : rôle de l'expert de l'assureur, expertise amiable contradictoire, ...
- Les sinistres construction : la clef de voûte du système (assurance D.O) et ses conséquences (déclaration, les rapports d'expertise, la convention C.R.A.C, ...).

#### 2. Les sinistres dommages

- Les différentes procédures de règlement : amiable et judiciaire, gré à gré et contradictoire, garantie "honoraires d'experts", ...
- Le rôle de l'expert de l'assureur : cause, garantie, quantification et recours, ...
- La quantification : devis, facture, états provisoire et définitif des pertes, ...
- Les valeurs d'indemnisation : valeur d'assurance, valeur à neuf, pertes indirectes, cas spécifiques (tempêtes, bris de machines, informatique, ...).

#### 3. Les sinistres automobile

- La convention C.G.I.R.S.A : principes, expertise des dommages, assiette du recours de l'assureur direct et renonciation à recours, accidents entre deux véhicules avec recours forfaitaire et recours au coût réel, accidents entre plus de deux véhicules, dommages aux choses inertes, ...
- La détermination des responsabilités : droit commun et barème.
- Autres sinistres : incendie, vol, bris de glaces, protection juridique, dommages corporels et procédure "Badinter", individuelle accident du conducteur, ...

#### 1. Les différentes étapes de l'appel d'offres

- Les objectifs quantitatif et qualitatif.
- La question préalable, qui mettre en concurrence ? Les seuls assureurs porteurs de risques ? Les seuls intermédiaires (courtiers, agents généraux) ? Les deux catégories ? Cas des M.S.I, ...
- La nécessaire organisation de l'appel d'offres : les dangers (priorité de saisine et blocage de marché, les mandats, ...).
- Les entités publiques : le respect des nouvelles dispositions du Code des Marchés Publics (les procédures, les seuils, les documents juridiques, ...).
- Le cahier des charges : nécessité et contenu, réponses aux questions des candidats, ...
- L'analyse des réponses ou jugement des offres : méthodologie, aspects quantitatif et qualitatif, rapports provisoire et définitif, liste des précisions, audition des candidats, cas particuliers (offres en apéritif, ...), ...
- Les opérations de contrôle : notes de couverture, les documents contractuels, instruction des incidents, ...

#### 2. Le cahier des charges

- Sa nécessité pour comparer.
- Le règlement de l'appel d'offres ou consultation.
- La présentation des risques.
- La rédaction des conditions particulières : les options de garantie et de franchise.
- La rédaction des conditions générales ; la technique par défaut : le référentiel.
- La convention de courtage ou de prestation de services et annexes éventuelles (gestion des sinistres sous franchises,...)
- Les documents annexes : statistiques sinistres, plaquettes commerciales, etc.

## Tableau de bord assurances

## L'assurance Responsabilité Civile Atteinte à l'Environnement

*Durée : 1 jour*

**OBJECTIFS**

*Durée : 1 jour*

Permettre aux participants :

- de mieux connaître les caractéristiques et les avantages de cet important outil de gestion, de le créer pour leur entreprise ou collectivité ou d'améliorer l'existant.
- de valider les statistiques des assureurs et intermédiaires d'assurance.
- de les compléter.

Permettre aux participants de :

- différencier et connaître toutes les polices et garanties « Pollution » du marché.
- afin de définir et de mettre en place leur plan de protection « assurances pollution ».

### PROGRAMMES

#### 1. Utilité et présentation du T.D.B Assurances

- Utilité : suivre l'évolution des primes, connaître la sinistralité, élaborer des ratios, informer la Direction Générale et les autres Services,
- Présentation : données permanentes et données personnalisées, nécessité des graphiques, utilisation de l'informatique.

#### 2. Rubriques permanentes du T.D.B Assurances

- Les différentes primes : primes H.T. et primes T.T.C., primes comptant et primes terme, primes forfaitaires et révisables, primes d'avenant et primes de révision, primes payables d'avance et primes à terme échu, ...
- Les rubriques primes : différentes rubriques possibles, la référence du passé, les éléments comparatifs, ...
- Les sinistres : sinistres réglés et sinistres évalués, sinistres concernant l'assuré et sinistres concernant les tiers, sinistres avec recours et sinistres sans recours, ...
- Les ratios sinistres/primes : outils qui mesurent la rentabilité, facteurs qui concourent à leur crédibilité, limites du ratio S/P..

#### 3. Présentation et tenue du T.D.B Assurances

- Présentation : exemples pratiques de T.D.B Assurances.
- Sources d'information : internes à l'entreprise et externes.
- Confrontation avec les statistiques et ratios de l'intermédiaire d'assurance, de l'assureur, fournitures périodiques et réunions de conciliation, ...
- Conseils de gestion.

#### 1 La police « R.C. atteintes à l'environnement »

- Le contexte juridique : commissions spécialisées, droit français, droit européen...
- Le G.I.E. ASSURPOL et ses relations avec les assureurs adhérents.
- Analyse de la police « Installations terrestres fixes » : définitions, objet de la garantie, les deux extensions de garantie, exclusions, étendue territoriale, durée de la garantie, ...
- Acceptation des risques et tarification : questionnaire / proposition, visite des risques, éco-audit, bases tarifaires, montants des garanties et franchises, exemples chiffrés, concurrents d'ASSURPOL.

#### 2 Autres polices et garanties

- Garantie « Pollution accidentelle » de la police « R.C. Entreprise » : montant, exclusions, insuffisances.
- Assurance « Incendie » : pollution suite à incendie et autres événements couverts, garantie des frais de dépollution des biens assurés et du sol, garantie « pertes d'exploitation » consécutive, les dommages aux voisins et tiers (mise en jeu de la garantie ?), ...
- Autres polices concernées : automobile, ...

<b>Cybercriminalité</b>	<b>Transport</b>
<i>Durée : 1 jour</i>	<b>OBJECTIFS</b> <i>Durée : 1 jour</i>
<p>Assurer le matériel n'est plus suffisant ; le software, les pertes d'exploitation, la fraude ou le détournement, le sabotage immatériel sont des risques nouveaux. Sans compter les risques indirects constitués par les dommages causés aux tiers.</p> <p>Le stage permet aux participants de connaître tous les risques à assurer et comment les assurer.</p>	<p>L'assurance transport n'intéresse pas uniquement les professionnels du transport.</p> <p>Les entreprises et collectivités sont également concernées lorsqu'elles font appel aux transporteurs ou commissionnaires, de même lorsqu'elles transportent par leurs propres moyens.</p> <p>Le stage permet de faire le point sur cette branche particulière d'assurance.</p>
<b>PROGRAMMES</b>	
<p><b>1 Le marché de l'assurance "informatique"</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De l'assurance bris de machines à l'assurance software.</li> <li>• Garanties intégrées et polices spécifiques.</li> <li>• Les assureurs : les généralistes, les spécialistes.</li> </ul> <p><b>2 L'assurance des risques traditionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le matériel assuré et assurable, étendue de la garantie, exclusions admissibles et non admissibles, conditions d'octroi de garantie, indemnisation, modalités d'assurance, les deux formules pratiquées, tarification.</li> </ul> <p><b>3 L'assurance "software"</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionnaire d'évaluation des risques.</li> <li>• Étendue de la garantie des pertes d'information (dommages couverts et exclus, reconstitution des garanties après sinistre, ...).</li> <li>• Les dommages immatériels consécutifs : archives, frais supplémentaires, agios bancaires, loyers restant dûs, pertes d'exploitation, conditions d'assurance actuelles, tarification.</li> </ul> <p><b>4 L'assurance fraude/détournement, sabotage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définitions, les deux types d'assurance, les valeurs et les biens, conditions d'octroi des garanties.</li> <li>• Étendue de la garantie, la reprise du passé et la garantie subséquente, les exclusions, tarification.</li> <li>• L'assurance des risques de R.C.</li> </ul> <p><b>5 L'évaluation des risques liés à la sécurité de l'information et à la sécurité informatique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La check-list des points essentiels.</li> </ul>	<p><b>1 Les principes juridiques et techniques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La nécessaire liaison entre les contrats de vente, de transport et d'assurance.</li> <li>• Le transfert des risques entre vendeur et acheteur.</li> <li>• La branche « Transport » : les assurances de responsabilités et les assurances de choses.</li> </ul> <p><b>2 L'assurance des responsabilités des transporteurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différentes catégories de professionnels du transport : les transitaires et commissionnaires de transports, les groupeurs, les transporteurs routiers, ferroviaires, maritimes, aériens, fluviaux.</li> <li>• Les régimes de responsabilité sur les plans national et international (principes de responsabilité, - exonérations – limitations).</li> <li>• Analyse de la police d'assurance de responsabilité quant aux marchandises transportées et liste des points à surveiller. Clauses syndicales.</li> <li>• Responsabilité et risques de l'entrepoteur.</li> </ul> <p><b>3 L'assurance de la marchandise (ou faculté)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration de valeur et assurance de la marchandise ou « ad Valorem ».</li> <li>• Analyse des polices d'assurance « facultés maritimes terrestres et aériennes » : les différents types de garantie, risques exclus, risques de vol, risques de guerre, détermination de la valeur d'assurance. Analyse des principales clauses syndicales.</li> <li>• Assurance des marchandises en entrepôt.</li> <li>• Gestion comptable : polices au voyage, police d'abonnement, avis d'aliments, police au chiffre d'affaires.</li> <li>• L'assurance transport « propre compte » : garanties (tous risques, accidents caractérisés, etc), le cas difficile du vol, tarification.</li> </ul>



<b>La Réassurance</b>	<b>Risk Management</b>
<i>Durée : 1 jour</i>	<b>OBJECTIFS</b> <i>Durée : 1 jour</i>
Comprendre les mécanismes de la réassurance, le recours à la réassurance dans les programmes d'assurances, l'articulation des différents montages faisant appel à cette technique d'assurance.	Connaître la valeur ajoutée que peut avoir un dispositif de gestion des risques pour l'entreprise et en quoi consiste une mise en place très pragmatique d'un tel dispositif.
<b>PROGRAMMES</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Définitions générales</b></li> <li>2. <b>Historique</b></li> <li>3. <b>Recours à la réassurance</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourquoi ?</li> <li>• Différents types de réassurance</li> <li>• Chaine des intervenants</li> </ul> </li> <li>4. <b>Bases juridiques du contrat de réassurance</b></li> <li>5. <b>Les traités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Traités proportionnels : quote-part, excédent de pleins</li> <li>• Traités non proportionnels : excédent de sinistre, stop loss</li> </ul> </li> <li>6. <b>Les facultatives</b></li> <li>7. <b>Conclusions sur les rôles de la réassurance</b></li> <li>8. <b>Comment se place une FAC</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informations contenues dans la note de couverture</li> <li>• Chargements / Découpage de la prime</li> </ul> </li> <li>9. <b>Les marchés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différents types de réassureurs</li> <li>• Marchés traditionnels</li> </ul> </li> <li>10. <b>Les agences de notation</b></li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Point de départ : le risque</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1. Définition du risque</li> <li>1.2. Événements et conséquences</li> <li>1.3. Différentes natures de risques</li> <li>1.4. L'entreprise et le risque</li> </ol> </li> <li>2. <b>La cartographie des risques</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>2.1. Le recensement des risques           <ol style="list-style-type: none"> <li>2.1.1. <i>Travailler en risques nets ou en risques bruts</i></li> <li>2.1.2. <i>Élaborer son plan d'action : approche, budget temps, planification</i></li> <li>2.1.3. <i>La conduite d'entretien ou l'animation de groupes de travail</i></li> <li>2.1.4. <i>La formalisation du recensement</i></li> </ol> </li> <li>2.2. L'évaluation et la quantification des risques           <ol style="list-style-type: none"> <li>2.2.1. <i>Choisir sa méthode d'évaluation</i></li> <li>2.2.2. <i>Probabilité et criticité</i></li> <li>2.2.3. <i>Fixer des seuils discriminants</i></li> </ol> </li> </ol> </li> <li>3. <b>L'exploitation de la cartographie des risques</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1. Classement des risques en fonction :           <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1.1. <i>De leur gravité (attribution de propriétaires) : risques létaux, de fonctionnement ou d'affaire</i></li> <li>3.1.2. <i>De leur potentiel d'amélioration</i></li> <li>3.1.3. <i>Du ratio coût d'élimination/gravité</i></li> </ol> </li> <li>3.2. Le traitement des risques           <ol style="list-style-type: none"> <li>3.2.1. <i>Élimination du risque</i></li> <li>3.2.2. <i>Diminution de la probabilité de survenance ou de la criticité</i></li> <li>3.2.3. <i>Transférer le risque résiduel : par l'assurance, par contrat</i></li> <li>3.2.4. <i>Conserver le risque résiduel et le financer : auto assurance, captive, provision, franchises</i></li> <li>3.2.5. <i>Auto assurance, captive...</i></li> </ol> </li> <li>3.3. Affronter le risque           <ol style="list-style-type: none"> <li>3.3.1. <i>La gestion de crise</i></li> <li>3.3.2. <i>Le plan de continuité d'activité</i></li> </ol> </li> </ol> </li> </ol>

**LES STAGES SPECIFIQUES**

**HLM**

**EN INTRA**

<b>Gestion des sinistres</b> <b>Dégâts des eaux</b>	<b>Multirisque</b> <b>du Patrimoine</b>
<i>Durée : 1 jour</i>	<b>OBJECTIFS</b>
<p>Stage réservé aux Organismes d'H.L.M. et collectivités territoriales.</p> <p>Destiné aux responsables et gestionnaires d'assurances, responsables d'antenne ou d'agence, Techniciens et Administratifs chargés du suivi et de l'instruction des sinistres (expertise, état des lieux, ...).</p>	<p>Stage réservé aux Organismes d'H.L.M. et collectivités territoriales.</p> <p>Destiné aux Membres de Direction, Responsables et Gestionnaires d'assurances, Responsables d'antenne ou d'agence, Techniciens et Administratifs chargés de l'instruction des dossiers et des sinistres.</p>
<b>PROGRAMMES</b>	
<p><b>1 Le sinistre dégâts des eaux : règles générales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les aspects juridiques : bailleur, locataire (et assimilé), voisin et tiers, prestataire de service, ...</li> <li>• Les garanties de la police « propriétaire d'immeubles »</li> <li>• Les garanties de la police « locataire (ou occupant) »</li> <li>• Le dommage : évaluation, expertise, recours, ...</li> </ul> <p><b>2 La mise en oeuvre de la Convention Cidre</b>  * Son objet et ses caractéristiques générales</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les conditions de mise en oeuvre</li> <li>• La détermination du lésé et la réparation des dommages</li> <li>• Le cas particulier des embellissements</li> <li>• Le principe de l'abandon de recours et les exceptions</li> </ul> <p><b>3 Exercices pratiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exemples de sinistres Cidre et hors Cidre</li> <li>• Examen de constats amiables, de rapports d'expertises</li> <li>• Réponse aux questions particulières</li> </ul>	<p><b>1 Caractéristiques fondamentales de l'assurance multirisques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Place de l'assurance Multirisques du patrimoine dans le plan de protection assurances d'un Organisme d'H.L.M.</li> <li>• <u>Événements assurés et assurables</u> : incendie et risques annexes, dégâts des eaux, ... cas particulier de la responsabilité civile « immeuble ».</li> </ul> <p><b>2 Garantie de l'assurance Multirisques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Garanties protégeant les biens</u> : bâtiments, contenu, bris de glaces, vol et détériorations immobilières, ...</li> <li>• <u>Garanties protégeant les responsabilités</u> : risques locatifs et recours des locataires, recours des voisins et des tiers, ...</li> <li>• <u>Garanties de pertes et de frais</u> : perte de loyers, frais de déblai et de démolition, honoraires d'expert, ...</li> <li>• <u>Convention C.I.D.R.E</u></li> </ul> <p><b>3 Gestion des sinistres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Déclaration de sinistre</u> : forme, délai, contenu, sanctions</li> <li>• <u>Procédures d'indemnisation</u> : gré à gré, expertise amiable, judiciaire</li> <li>• <u>Indemnisation</u> : principe général (valeur à neuf, valeur d'assurance, ...) et cas particuliers (tempêtes, vandalisme, vols, ...)</li> <li>• Tenue et contrôle de la statistique « sinistres »</li> <li>• Les sinistres dégâts des eaux relèvent d'un stage spécifique</li> </ul>

# BULLETIN D'ADHÉSION

Société : .....

Activité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

Code client : |\_|\_|\_|\_|\_|

Code NAF : ..... N° Siret : .....

Personne à contacter : .....

Fonction : .....

E-mail : .....

## Demande l'inscription au stage :

de :

M ..... fonction : .....

M ..... fonction : .....

## Facturation à adresser (si différente de ci-dessus)

Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

Personne à contacter : ..... fonction : .....

**Téléphone : 01.39.72.12.22**  
**E-mail : contact@cs-formations.com**  
**s.jaieb@cs-entreprise.com**  
**Site internet : cs-entreprise.com**